|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |

CONVOCATION À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

 FENOUILLET BASKET CLUB

 À Fenouillet, le 29 mai 2024

Objet : Convocation à l’assemblée générale ordinaire du 15 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l’honneur de vous inviter à participer à l’assemblée générale ordinaire de l’association Fenouillet Basket Club. Celle-ci aura lieu le samedi 15 juin 2024 à 10 heures à l’adresse suivante : Halle des sports Claude Cornac.

Les délibérations porteront sur l’ordre du jour suivant :

* Présentation du rapport d’activité ;
* Approbation du budget de l’association pour l’exercice en cours ;
* Admission des membres du nouveau conseil d’administration ;
* Affectation du résultat ;
* Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L’assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d’empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d’un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint une lettre de procuration. Veuillez la compléter et la signer avant de le transmettre à un dirigeant de l’association. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au siège social de l’association au plus tard le 14 juin 2024.
3. Il est également possible de voter par correspondance. Veuillez trouver ci-joint un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner sur l’email de l’association avant le 14 juin 2024.
4. Comptant sur votre présence, nous vous prions d’agréer Madame, Monsieur, l’assurance de nos respectueuses salutations.

BARRIE virginie

Présidente